

Membres en exercice
10 BUREAU DU COURRIER

L'an deux mille vingt-et-un et le sept septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Joël FOURREAUX

Présents : 9

Présents : Joël FOURREAUX, Philippe RAMSPACHER, Matthieu PECHEUX, Jean-Marc CHAMPAUX, Vivien FOURESON, Benoît LALLEMENT, Claudine MAYOT, Karine MAYOT, Mikaël ROBERT

Votants: 9

Pour: 9

Représentés:

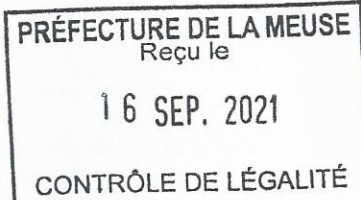
Contre: 0

Excusés:

Abstentions: 0

Absents: Olivier MAYOT

Secrétaire de séance: Karine MAYOT



Objet: Adoption des armoiries - DE_2021_021

Lors de la réunion du conseil municipal en date du 20 mai 2021, le Maire présentait la proposition de blason de Messieurs Robert LOUIS et Dominique LACORDE et invitait les membres du Conseil Municipal à en prendre connaissance afin de pouvoir prendre une décision lors d'une prochaine réunion de Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter à l'unanimité le blason proposé par Messieurs Robert LOUIS et Dominique LACORDE et dont la description héraldique est:

D'azur à la tour carrée contrefortée d'argent accostée de deux feuilles d'alisier torminal d'or.

Chef parti, au I), de gueules à une roue de Sainte Catherine d'or, faillie (brisée) en chef à senestre et au II) chargé de deux clous passés en sautoir, l'un dans l'autre.

Soutien de l'écu : Deux brins de blé enlacés, supportés, feuillés et aux grains d'or, passés en sautoir avec deux autres.

Croix de Guerre 1914 - 1918, au naturel, appendue à son ruban sous l'écu et brochant sur la croisure

Devise toponymique : BEAUFORT-EN-ARGONNE en lettres d'or sur un listel de sinople au revers de gueules.

La motivation étant la suivante:

La tour est une arme parlante pour le patronyme **Beaufort** (*Bellofortis* en 1188 – belle fortification) (a).

La tour représente la maison-forte avec une tour d'angle, construite au XVII^{ème} siècle (un linteau de la porte d'entrée est daté de 1664), des vestiges de remparts et de souterrains, rappellent que les habitants trouvaient refuge en cet édifice en cas de conflit.

Par la charte d'affranchissement, donnée, en 1188 (inspirée de celle de Beaumont de 1182), les comtes de Stenay et Grandpré octroyèrent à Beaufort une délégation locale (un maire : "*major villicus* et 4 échevins : *jurtis-scabini*) pour gérer la commune. Les deux princes attestèrent la création d'une nouvelle localité commune à leurs deux domaines proches de celui des évêques de Verdun et lui conféraient une certaine neutralité importante dans ce secteur frontière convoité de ces féodaux, de l'évêque et du royaume de France. Cette charte, la première de Meuse, ainsi monument paléographique, longtemps conservée en mairie, a malheureusement disparu lors de l'incendie du village en 1914.

L'azur, l'or et les gueules (rouge) des champs, illustrent les émaux **les armes des suzerains** dont dépendit successivement **Beaufort** : le Duc de Bar, ensuite le Duc de Lorraine, puis le roi de France et enfin le Prince de Condé (avec le Clermontois) jusqu'à la fin de l'ancien régime. Le prince de Condé portait : " D'azur à trois fleurs de lys d'or et au bâton péri en bande de gueules ".

Les seigneurie de Beaufort appartient ou se partageât avec des alliés de la famille du seigneur primitif de Landres-Pouilly-Cornay(b). Selon Jeantin, en novembre 1742, la cloche de l'église bénite avait été levée par Louis Maillard baron de Landres(c), seigneur de Beaufort et par Marie-Anne de Wasinhac-Imécourt son épouse. Elle portait leur nom.

La roue à pointes et brisée est l'attribut de Sainte-Catherine à laquelle est vouée l'église. Les gueules rappellent le martyr de cette sainte.

Les feuilles d'alisier torminal (un des princes de nos forêts) illustre l'implantation du village, à l'orée de l'immense forêt de Dieulet vitale pour le village : plus de la moitié des maisons au 19e siècle du village étaient des constructions à colombage et torchis, grâce à cette présence de la forêt et d'un sol argileux.

Les deux clous rappellent la production d'une forge qui a fonctionné au lieudit *Maucourt*, au milieu du 19eme siècle. Ils représentent également les autres industries de la commune : une huilerie, le moulin et une tuilerie.

Les Épis soulignent le caractère agricole du village.

La Croix de Guerre 1914 - 1918 avec palme a été attribuée à **Beaufort-en-Argonne** avec la citation suivante à l'ordre de l'armée : *Située dans la zone des combats au début de la guerre, puis sur la ligne de feu en 1918, a fait preuve de la plus vaillante attitude sous les bombardements et pendant l'occupation ennemie, sans jamais désespérer de la victoire finale.*

- (a) Jeantin associe le toponyme Beaufort à la charte. Il donne à *Bel* un sens géologique et ethnographique en interprétant *Fort* par "hors de" en dialecte local.
- (b) Notamment les familles de Furchsenberg et de Moriolles les dernières de l'ancien régime mais nous n'avons trouvé aucune référence relative au titre de *seigneur de Beaufort* conféré à ces deux familles successives.
- (c) Maillard de Landres et Landeville portait : *d'azur à un écusson d'argent au-dessus duquel est un lion naissant aussi d'argent, onglé et lampassé de gueules.*

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture, le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié le ___ / ___ / 20___

